

PV du CA de l'ACLF du 31 Mars 2011

Présents : Alain BERNHEIM, Chrystèle BILHOU-NABERA, Marie-Christine COMBRISSE, Martine DOCO, Jean-Michel DUPONT, Damien SANLAVILLE, Cyril Sarrauste, Christine TERRE, François VIALARD et Cyril de SARRAUSTE

Excusés : Isabelle LUQUET, Anne MONCLA, Serge ROMANA, Sylvie TAPIA,

1) Dernier PV validé

2) Note sur les sondes périmées

Le texte actuel est clair

Le document sera inséré dans le guide des bonnes pratiques, chapitre 5.2.3. Il faudra créer un sous chapitre intitulé : Pour les sondes non commercialisées ou dont la date de péremption est révolue.

Deux points ont été discutés :

- Problème de la date comme numéro de lot : des sondes identiques peuvent être créées le même jour. Pour les différencier, le laboratoire doit attribuer un numéro de lot unique. Le laboratoire peut donner comme numéro de lot le jour de fabrication associé au nom de la sonde ou un numéro d'incrémentation. Chaque laboratoire définira sa manière d'identifier les lots.

- Le laboratoire, basé sur son expérience, doit noter une date de péremption de la sonde fabriquée. Une fois que cette sonde est périmée, le laboratoire peut la revalider.

Pour inclure dans le texte les sondes commerciales et les sondes « maison », écrire dans le titre: Les sondes avec une date de péremption : Utilisation de sondes commerciales périmées

3) AFC

Le Pr P. Vago a été informé par JM Dupont de la décision du CA concernant le congrès de Toulouse. JM Dupont doit être recontacté par le président actuel de l'AFC pour anticiper les choses à l'avenir. Congrès commun en 2014 ? Nos journées thématiques sont gratuites à l'ACLF et payantes à l'AFC.

D. Sanlaville informe le CA que P. Vago propose de coupler, inclure le séminaire sur l'ACPA dans le cadre du congrès de l'AFC qui se déroulera du 26 au 28 octobre à Paris. Ce séminaire a été proposé dans l'esprit de faire une journée ou demi-journée commune entre les utilisateurs d'ACPA que ce soit en pathologie constitutionnelle ou acquise. Le but est donc de réunir les membres du réseau ACAP DGOS, les personnes intéressées du GFCH, du GFCO et de l'AFC. Ceci pourra faire le sujet de la journée thématique de l'ACLF pour cet automne.

4) Point financier sur le congrès d'Aix en Provence

Selon MCO Congrès, l'ATC doit à l'ACLF environ 9 000 euros.

L'ACLF aurait un bénéfice propre sur le congrès de 10 000 euros, soit un solde potentiel de 19 000 euros.

5) Prochain colloque de l'ACLF

Prochain colloque de l'ACLF à Paris. JM Dupont doit trouver une salle. Proposition : la Pitié, le collège de France, faculté de pharmacie, Institut Pasteur... Il faut un lieu avec des surfaces pour les exposants.

L'institut Pasteur semble une bonne solution mais peut-être onéreuse

6) Journée thématique 18 mai 2011

Le « petit » livret de la nomenclature a été revu. C. Terré a fait la synthèse et envoie le document retravailler aux différentes personnes ayant participé à la rédaction : I. Luquet, P. Kleinfinger, D. Sanlaville. Il sera ensuite diffusé sur le site fin avril 2011 soit avant la journée thématique.

JM Dupont a fait pour le DESC un document résumant les principales modifications, disponible sur le site DESC Île-de-France

Programme de la journée

Présentation des grands changements durant environ 20 minutes

Environ 15 cas de constitutionnels dont la FISH., 8 cas d'hémato, 5 cas d'ACPA et pour finir les cas pour lesquels on ne sait pas comment les écrire.

Le diaporama doit être finalisé 8 jours avant la journée thématique soit le 11/05/11 pour préparer l'animation en vue des votes.

Remarque d'A. Bernheim : il faut spécifier que pour l'ACPA, l'ISCN propose de noter les positions génomiques du pter au qter. Pour les anomalies chromosomiques, les anomalies sont décrites du centromère au télomère sauf pour les dérivés dans la forme détaillée où on va de pter à qter.

Il y a pour l'instant 70 inscrits. La salle retenue peut accueillir 150 personnes. F. Vialard réservera 20 boîtiers du plus que le nombre d'inscrits

Les personnes qui ne sont pas membres de l'ACLF, peuvent participer à la journée thématique mais devront payer 20 euros. F. Vialard informera les personnes qui ne sont pas membres du prix.

Les membres de l'ATC peuvent venir, sans payer l'inscription

Alix Joseph souhaite assister à la réunion : pas d'objection

Sponsor éventuel : Abbott, Kréatech, Perkin Elmer, Agilent

F. Vialard contact le même traiteur que l'an dernier, car il était très bien

7) JT octobre 2011

Il est admis que la prochaine JT de l'ACLF sera couplée avec l'AFC (Paris 26-28 octobre 2011) autour de l'ACPA contsit/acquis

Organisateur : A. Bernheim pour le GFCO, S. Romana pour le GFCH, D. Sanlaville pour le GFCC et le réseau ACPA et P. Vago pour l'AFC

Objectifs : faire un préprogramme en avril

Pour la journée ACPA : informer tous les fournisseurs de puces

8) Demande d'adhésion

Erika Launay, parrains C. Bastard et D. Penther.

Audrey Bidet, parrains N. Dastugue et E. Lippert

L'ACLF est d'accord pour leurs adhésions. C. Terré informe le bureau du GFCH. Si celui-ci est d'accord, Serge Romana validera l'inscription sur le site de l'ACLF.

Etienne Rouleau, parrains A. Bernheim et F. Vialard : accepté

Adeline Vigouroux-Castera, parrains G. Bourouillou et P De Mas : accepté

9) Discussion du site de l'ACLF

Qui gère les modifications demandées par les membres ? Les mails de mises à jour des membres seront désormais gérés par JM. Dupont.

La déclaration CNIL du site a été faite le 12 mai 2010 pour le serveur Médifirst avec l'annuaire de l'ACLF. Référence : ucG0011042b. Pas de réponse de la CNIL

3 types de mails automatiques sont envoyés par le site

- Demande de mise à jour d'un membre: mail pour le président et la secrétaire. C'est le Président qui valide

- Demande de collaborateur : membres du comité de pilotage : valider ou refuser via l'interface.

- Demande de participation d'un laboratoire non ACLF à un CQE. Un membre du comité de pilotage doit valider la demande.

Si le laboratoire référent souhaite un collaborateur, il manque un lien sur Médifirst.

Actuellement on doit demander à C. Sarrauste de gérer cela.

10) L'ABM

L'ABM soit renouveler son CA cette année. La directrice demande deux propositions de membres de l'ACLF pour l'ABM : M. Doco et P. Jonveaux ont été proposés.

11) COFRAC

Le référentiel SH GTA 04 pour la validation des méthodes est maintenant disponible sur le site du COFRAC. Ce qui sera opposable au laboratoire, ce sera ce référentiel. Ce document devra être mis sur le site de l'ACLF.

Changer l'intitulé infos ACLF par document ACLF. Créer des sous catégories : Bulletin, Guide des bonnes pratiques, Nomenclature, Législation et Accréditation.

Il faut créer dans l'Intranet les mêmes rubriques. Le plus complet devra être l'Intranet. Sur l'extranet mis en, place des documents publics dans l'extranet. C. Sarrauste fera des liens

12) Accréditation

C. Terré réitère sa demande de faire un groupe de travail sur l'accréditation au sein de l'ACLF.

A. Bernheim propose d'embaucher un jeune qualicien pour nous aider dans cette démarche.

M. Doco précise qu'il peut y avoir deux types de demandes

- Accréditation : aide pour les laboratoires
- Accréditation de notre CQE

Serait d'accord pour participer à une cellule d'aide en vue de l'accréditation :

N. Lemeur

P. Lochu

P. Kleinfinger

Créer un forum. Pour C. Sarrauste ce n'est pas un problème important. Il faudra l'installer sur Médifirst

Proposition de faire un forum plus large avec des rubriques

Il faut un modérateur du forum est des référents pour les rubriques

CQE : comité de pilotage

Adhérents, trésorerie : F. Vialard

Site ACLF, informatique : C. Sarrauste

Accréditation : N. Lemeur, P. Lochu, P. Kleinfinger

Ce forum pourrait être créé pour le mois de septembre.

Donc un groupe accréditation est créé au sein du bureau avec les personnes ayant donné leur accord : N. Lemeur, P. Lochu, P. Kleinfinger, F. Girard, F. Esclaire, MC Combrisson

2 étapes :

- créer sur le site en Intranet des FAQ dans la sous rubrique accréditation. Le texte sur la validation des sondes sera mis en ligne.
- mise ne place d'un forum pour septembre 2011 avec une sous rubrique accréditation.

L'ordonnance Ballereau est remise en cause du fait, essentiellement, de 3 lobbyings :

- HU : non-biologiste pouvant faire de la biologie
- Infirmières libérales
- laboratoires privés en raison de l'interdiction de remise.

La décision d'abrogation, déjà prise à l'Assemblée, est en cours d'étude au Sénat, réponse au + tard le 05/04/11.

13) Techniciens de cytogénétique

Suite à une demande de F. Morel (Brest), une réflexion sur la formation des techniciennes en cytogénétique est demandée à l'ACLF. En effet, certains hôpitaux demandent qu'il n'y ait plus de technicienne « spécialisée ». Elles doivent être polyvalentes en biologie.

L'accréditation peut aider à répondre à cette question. Création de fiche de poste. Pour chaque poste, des exigences sont demandées. La technicienne est habilitée si elle a validé toutes les exigences du poste.

Exemple de postes

- Mise en culture
- Choc Fixation
- Etalement
- FISH
- Saisie et analyse de chromosome

Si habilité : peut travailler seul, sinon sous la responsabilité d'une personne. Donc la personne est sous tutorat ou habileté.

14) Agréments

En première lecture, les députés ont voté la suppression l'agrément individuel des praticiens pour l'AMP et le DPN (pas pour le post natal). L'ABM a réagi à ce vote et souhaite conserver le système d'agrément. Suivre l'avis du Sénat.

15) CQE

CQE hémato

C. Terré a présenté le bilan du CQE hémato 2010 :

39 inscrits, 38 soumissions sur 51 labos Francohones HK soit 75% de participation

Enthousiasme des utilisateurs et experts pour ce nouveau site CQE

3 droits de réponse dont 1 sans raison et pour les 2 autres, décisions des experts confortées par la commission CQE incluant les experts et demande des améliorations ;

. Problème de la formule FISH et des points s'y rattachant pas obligatoirement remplie par tous les labos. Mais saisie d'une note obligatoire à l'expertise. Or, + juste de noter sur moins de points et de faire une règle de 3 que de mettre d'office les points.

Malus et Bonus pas pris en compte dans note finale du rapport alors que pris en compte dans tableau en bas du rapport de synthèse

Pouvoir faire un copier coller des commentaires individuelles des experts lors de la synthèse

Mettre en gras CQE Hématologique année (actuellement CQE HK année, dont le nom sera changé pour le prochain CQE) dans le dernier paragraphe du certificat de participation

Prévoir l'histogramme des notes

Avoir toutes les réponses des labos et celles de la synthèse des experts dans un fichier XL afin de pouvoir faire + facilement la synthèse globale de chaque CQE

CQE ACPA : CQE prospectif qui a débuté mi-mars avec 20 laboratoires tests. C. Sarrauste a créé sur le site la possibilité d'inscrire un laboratoire non ACLF. Un tutoriel pour la soumission a été fait par D. Sanlaville.

Problème de la gestion des collaborateurs. Medifirst doit faire un lien pour cette gestion

CQE constit : Martine merci de compléter, modifier

23 droits de réponse, dont la moitié pour des problèmes de calcul de notes.

Le droit de réponse est long à effectuer

Le bilan des droits de réponse et des difficultés rencontrées lors du CQE ont été recensés.

On ne peut pas modifier une note sans modifier la question.

Groupes d'expertise

Problème de relecture

Problème du temps passé pour l'expertise et la synthèse

Problème du niveau de résolution.

Redéfinir le problème de l'évaluation du niveau de résolution

Discussion avec Mickaël, Médifirst

Points sur les difficultés

Lenteur du système souligné par tous

Il faut trouver un moyen pour que tous les commentaires des experts apparaissent en phase synthèse.

Présentation par D. Sanlaville des difficultés durant la phase d'expertise et de synthèse.

Parmi les points majeurs : il faut qu'en phase synthèse le maximum de données soit rapporté, que ce soit les informations des menus déroulants ou des commentaires des experts. Pour le commentaire des experts il est convenu que lors de la phase de synthèse, il est possible de voir le commentaire en info bulle en laissant la souris sur la marque verte. Si on veut récupérer le commentaire, il suffira de cliquer sur l'info bulle pour qu'il soit incrémenté dans le commentaire de la synthèse.

Il est demandé que le système vérifie si les fichiers ont bien été téléchargés. Le comité de pilotage devra alors préciser les téléchargements qui sont indispensables.

Demande d'amélioration

Accélération du système.

Correction d'un éventuel bug par Médifirst lors de la soumission du CQE

Afficher tous les tableaux dans la synthèse même quand pas de notes

Filtre pour ne pas laisser passer de dossier incomplet ou de dossier sans les fichiers attachés obligatoires

Certificat de participation : enlever constitutionnel, interface pour modifier ce qui est en dur au niveau du pdf avec visualisation avant le lancement du CQE

Réalisation des histogrammes (déjà demandé auparavant)

Finaliser l'export des données comme demandé dans le cahier des charges initial

Création d'un lien pour ajout de collaborateur (page inscription des collaborateurs)

Amélioration de la gestion des droits de réponse (après le droit de réponse : revenir simplement sur la liste au niveau du dossier sélectionné et pas au début).

Empêcher de valider l'expertise s'il n'y a pas de commentaire lorsque des points ont été enlevés

Finaliser le CQE constit en cours

Réunion avec les experts

M. Doco présente la synthèse des notes des différents groupes.

Globalement, bonne homogénéité entre les notes attribuées par les groupes d'experts

25 droits de réponses suite au CQE, surtout pour les problèmes suivants

- fonctionnement du système Medifirst :
- problème d'évaluation du niveau de résolution
- écriture de la formule FISH en particulier concernant l'Aneuvysion

Commentaires des experts

Système plus lent que l'an dernier. Les experts ont mis entre 15 et 20 heures pour faire l'expertise

Phase de synthèse : trop long

Problème des appréciations : bon dossier, mauvais dossier : très subjectif. En fait, une appréciation est demandée dans le cadre de l'accréditation. Pour le contrôle Européen la conclusion est satisfaisant ou non satisfaisant.

Il a été proposé de faire un tableau avec les points acquis dans une colonne et les points manquants dans une autre colonne. C'est une idée à creuser.

Pour améliorer les choses et mieux cadrer l'expertise, il faudra mieux encadrer les experts :

- rôle important des superviseurs
- Proposer une réunion initiale avec tous les experts pour rappeler les consignes : Réunir les experts avant la phase d'expertise pour rediscuter les problèmes récurrents comme l'évaluation du niveau de résolution, la notion de conseil génétique... Problème ; il faut du temps.
- Fixer dès le début du CQE une date de réunion des experts pour la phase de synthèse.

Les frais de déplacement seront pris en charge par l'ACLF.

Différents points ont également été abordés :

- Problème du caractère subjectif. Incontournable.
- Il est proposé d'alterner des CQE rétrospectif et prospectif.
- Discussion sur la résolution : Il existe des critères pour évaluer une résolution à 300, 400 ou 550 bandes pour lesquels il existe un document permettant d'évaluer cette résolution (M. Prieur). Il faut donc rester sur ces chiffres et ne plus laisser dans les menus déroulants d'autres possibilités.
- But du CQE : améliorer la qualité, donc expliquer pourquoi des points ont été perdus. Pour certaines expertises il aurait fallu être plus didactique.
- Essayer de conserver au mieux l'anonymat des experts.

Points à améliorer pour les prochains CQE

- Notation des chambres de culture : Plus de 2 chambres de culture : +2. Problèmes certains ont fait de la FISH et l'ont considéré comme une «chambre » différente. Pas de réponse facile
- Intérêt de la mitose 4 : pour trancher sur la résolution globale du dossier. Cette mitose ne semble pas être indispensable à l'expertise du dossier. Il est décidé de laisser la possibilité de soumettre cette mitose ou un caryotype supplémentaire en optionnel.

- PVC direct versus *in situ* ? Ceux qui ont fait une FISH en direct et non un caryotype a été accepté comme examen direct (le guide de bonnes pratiques ne donne aucune recommandation sur ce sujet). Il faudra revoir cette dénomination lors du prochain caryotype.
- Résolution : Plus de menus déroulants pour la résolution, mais cadre blanc ou il sera mentionné la résolution rendue. Laisser seulement : 300, 400, 550. Jugez en fonction des images de Marguerite Prieur. La résolution sera donc modifiée.

Discussion sur les droits de réponse :

- Modifier le guide de bonne pratique concernant la notion de conseil génétique en écrivant clairement que la mention de conseil génétique en cas de remaniement chromosomique doit être indiquée dans le commentaire du compte rendu quelque soit le fonctionnement local. .
- Formule FISH aneuvysion : présenter ces cas a la journée du 18 mai 2011 pour clarifier la formule correcte
- Faut-il écrire une phrase sur le compte rendu concernant les limites des techniques utilisées ? Proposition : Pour le 18 mai ; proposer la question suivante : Faut-il écrire une phrase sur le compte rendu notifiant les limites des techniques utilisées ? Vote avec les boîtiers
- Posez également la question concernant la mention de caryotype féminin ou masculin.